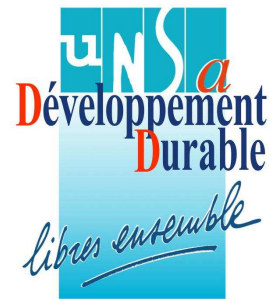




S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



## n°27 : Comité technique d'établissement du 20 avril 2015

Représentants du personnel : CGT + FO +

**CFDT**: Claude GUILLET, Stéphane POULNOIS (titulaires), Patrick FOURMIGUE (suppléant)

**UNSA** : Hélène CHASSAGNOL (titulaire)

**Direction Générale** : le DG, la SG+DRH et ses deux adjointes (secrétariat assuré par Elise Kamuhanda du Service du Dialogue Social).

**CFDT-UNSA** font leur déclaration liminaire, diffusée à tous les agents, en temps réel.

### 1 – Présentation du projet stratégique V2 du Cerema

Après débat, les dix représentants du personnel ont voté unanimement **CONTRE**.

#### **POURQUOI ce vote CFDT-UNSA ?**

Nous saluons le travail conséquent et le dialogue constructif, entre Direction et représentants du personnel, tout au long du processus. La transparence affichée nous permet de mieux appréhender les évolutions du document. Pour autant, se dégagent flou, incompréhension et donc inquiétudes.

#### **Après l'ouverture aux Collectivités, « la force de rappel » !**

Le SG du MEDDE/MLETR, commissaire du gouvernement au CA, impose des modifications pour renforcer la mainmise de l'Etat sur le Cerema, ce qui limite l'ouverture aux collectivités.

Pourquoi avoir créé un **grand Établissement Public**, avec une gouvernance partagée avec les collectivités, pour ensuite le traiter comme un **gros SCN** (Service à Compétence Nationale) ?

#### **Entre V1 et V2, une marge « d'autonomie » divisée par ... 2 !**

La part de la Subvention (SCSP), mobilisable de façon plus autonome baisse de 10 à 5%. Le Cerema en a besoin pour se construire, sans commande directe des DG, notamment pour son développement, sa communication, l'innovation technique, la recherche et des actions au bénéfice des collectivités territoriales.

**SCHIZOPHRÉNIE !** réduction d'activité de notre domaine d'excellence, "INFRASTRUCTURES", pourtant générateur essentiel de ressources propres, que l'on nous impose d'augmenter, pour compenser la baisse annoncée de la subvention. **Incompréhensible et inacceptable !**

Le Plan d'évolution des CETE de 2008, associé à la délocalisation du SETRA, a causé des dommages parfois irréversibles à l'expertise et la technicité dans ce domaine. Pourtant, le projet stratégique affiche une volonté de le diminuer une fois de plus. **C'est une fois de trop !**

"Aménagement des territoires, transition énergétique, changement climatique..." ne sont pas incompatibles avec les Infrastructures. Le Cerema a même une carte à jouer à ce carrefour thématique.

A cause du vote unanime **CONTRE**, le directeur général doit reconvoquer le Comité Technique d'établissement. Il soumettra au vote le même document, sans modification.

Ce 2° CTE se tiendra le 29 avril matin (juste avant le Conseil d'administration de l'après-midi).

**La CFDT et l'UNSA proposeront des amendements.**

### 2 – Calendrier prévisionnel des CTE pour 2015

Suite à notre demande, la direction nous présente un calendrier, nécessairement chargé. Le sujet "revalorisation des barèmes des frais de déplacement" est prévu à l'ordre du jour des CTE de mai et juillet.

**Hors CTE** : le DG ne peut pas nous présenter le rapport Berteaud sur l'immobilier (commandé pour mi mars, non finalisé, date de parution inconnue). Le DG aurait émis des remarques sur une version provisoire. Quelle impact sur la stratégie immobilière de l'établissement ? Un signe de plus du contrôle du MEDDE/MLETR sur l'établissement ?